

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT DEUX**

**Le 20 Octobre à 19 h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h10), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard (remplacé par M ROZET Romaric), Mme MONTANES Véronique, M DURANTIN Michel, M VALENTIN Alain, M GODINOT Alain, M LE PAGE Clément, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme LARDET Anne-Sophie à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M DUBUIS Pascal, (Villers)

**N°2022/N°152**

### **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET TRAITEMENT DES BOUES**

M le Président informe le conseil communautaire de la nécessité de prévoir une décision modificative sur le budget traitement des boues afin d'ajuster certaines dépenses et recettes comme suit :

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
041-2313	Opérations patrimoniales	- 600 000 €	041-2314	Opérations patrimoniales	- 600 000 €
OP10-2313	Step Charlieu	15 000 €	OP10-2314	Step Charlieu	15 000 €
OP11 -2313	Step Pouilly sous Charlieu	585 000 €	OP11 -2314	Step Pouilly sous Charlieu	585 000 €
Total		- €	Total		- €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide la décision modificative n°2 du budget traitement des boues telle que présentée

Le secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Villers  
M Pascal DUBUIS



Le Président de la Communauté  
De Communes - Ministère de l'Intérieur  
M René VALORGE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022  
Affichage : 28/10/2022

